



112104 - Doit il rattraper le jeûne du Ramadan qu'il n'a pas observé avant sa conversion à l'Islam?

question

Doit on rattraper les jours du Ramadan qu'on n'a pas jeûné avant de se convertir à l'Islam?

la réponse favorite

Louange à Allah.

On n'est pas tenu de rattraper les jours qu'on n'a pas jeûnés avant sa conversion à l'Islam puisqu'en ce moment là on n'était pas concerné par l'ordre de jeûner. On ne faisait pas partie des destinataires de l'ordre. Aussi, n'a -t- on rien à rattraper.»

Son éminence Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde)

Réponses aux questions des minorités,1/8